

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 43,  
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 1 exemplaire sont  
annoncés dans le journal.

## INSERTIONS :

Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames . . . . . 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

## ABONNEMENTS .

Un An . . . . . 12 Francs  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 22 Août 1876.

## NOUVELLES LOCALES.

Nous avons annoncé dans notre dernier numéro, l'arrivée de M<sup>gr</sup> Biale, évêque de Ventimiglia et Administrateur Apostolique de l'Abbaye de Monaco.

Sa Grandeur donna la confirmation dimanche 13 août, à 5 heures du soir, aux élèves du Collège de la Visitation; parmi les jeunes confirmants qui avaient pour parrain S. A. le Prince Wilhelm de Wurtemberg, Duc d'Urach se trouvait son frère S. A. le Prince Karl.

S. A. R. Madame la Duchesse d'Urach-Wurtemberg, leur mère, assistait à cette cérémonie toute privée qui eut lieu dans la chapelle de l'établissement.

Le jour de l'Assomption, Monseigneur administra le même Sacrement, à neuf heures du matin, dans la Cathédrale provisoire. Les enfants au nombre de 130, sur deux rangs, les garçons à droite et les filles à gauche, occupaient toute la longueur de la nef. Dans le chœur des fauteuils étaient réservés à Son Exc. M. le Gouverneur Général et à Madame Gastaldy, Dame d'Honneur de S. A. S. Madame la Princesse Mère, qui avaient accepté l'honneur de servir de parrain et de marraine aux confirmants.

Après la cérémonie de la confirmation et avant de quitter l'église, Monseigneur a adressé aux enfants, en langue italienne, une allocution où la vivacité du geste et du langage révélèrent une énergie que l'âge n'a pu éteindre.

Les jours suivants Sa Grandeur a visité les établissements publics, les écoles, l'orphelinat, la salle d'asile, l'Hôtel-Dieu, où le vénérable prélat a daigné entretenir tous les malades, et la conférence de S<sup>t</sup>-Vincent-de-Paul dont Elle a béni les membres avec effusion.

Elle n'a pas voulu quitter la Principauté sans aller se prosterner dans le sanctuaire de S<sup>te</sup>-Dévote, vénérée patronne des monégasques.

M<sup>gr</sup> Biale est reparti jeudi à 5 heures 1/2 du soir et a été reconduit à la gare avec sa suite dans une voiture de la Cour. Sa Grandeur a été extrêmement touchée de la respectueuse sympathie dont elle a été l'objet durant son séjour dans la Principauté, et Elle en a exprimé à diverses reprises sa vive satisfaction.

Monseigneur de Ventimiglia a remis à M. le Maire la somme de 200 francs pour le Bureau de Bienfaisance et à M<sup>gr</sup> Theuret la somme de 200 francs pour l'Orphelinat.

M. Wagatha vient d'offrir, pour le Musée, neuf monnaies romaines, et quelques objets antiques trouvés sur le territoire de la Principauté. Il a ajouté à ce don huit pièces des Princes de Monaco.

Les monnaies proviennent des déblaiements de Monte Carlo. La plus ancienne et la mieux conservée est un moyen bronze de Néron, portant, au revers, un édifice, avec une légende indiquant que l'Empereur ayant donné la paix au monde a fermé le temple de Janus. Dans le champ sont les lettres habituelles: S. C. (*Senatus Consulto*). Les monnaies de bronze n'étaient, en effet, frappées qu'en vertu d'une décision du Sénat.

Puis vient un bronze de Vespasien, dit de *Consécration*. Les Empereurs, après leur mort, étaient mis au rang des dieux et emportés, disait-on, par un aigle dans les cieux. L'aigle qui figure au revers, avec les ailes éployées, fait allusion à cette apothéose. Cette monnaie a donc été frappée après la mort de Vespasien. Trois autres pièces de Trajan, de Gordien, de Philippe, sont assez mal conservées. Le revers de celle de Trajan figure Mars passant avec un trophée sur l'épaule. Citons, enfin, quatre petits bronzes du Bas Empire, dont deux représentent Constantin.

Quant aux objets trouvés au même lieu, en voici une description sommaire:

1° Une petite lampe, en terre cuite, à peu près semblable à celle qui a été trouvée récemment à la Condamine et que nous avons décrite dans un de nos derniers numéros.

2° Des fragments de poterie rouge et de poterie à couverte noire, décorés de dessins en relief, représentant des hommes, des animaux et des feuillages.

3° Des débris d'une *ampulla*, ou fiole de verre, qui servait aux usages domestiques, surtout pour l'huile. On en a trouvé quelquefois de semblables dans les tombeaux. Le verre était connu des anciens qui l'employaient même pour vitres de fenêtres, ainsi que l'ont constaté les découvertes faites à Pompeï.

3° Un bracelet dont la matière a subi une décomposition telle, qu'il est assez difficile d'en déterminer la nature.

Des fouilles faites sur l'emplacement du gazomètre proviennent plusieurs débris de fer très oxydés.

Il faut noter 2 clefs qui paraissent appartenir à l'époque romaine. La première dont l'anneau est en forme de losange, était une clef de serrure. L'autre paraît être la *clavis laconica*, qui servait à soulever le loquet d'une porte. Dans cet endroit ont eu lieu jadis des inhumations, car on y a trouvé aussi un

crâne bien conservé.

Les monnaies des Princes de Monaco sont au nombre de huit. Voici les noms des Princes qui les ont fait frapper avec la description sommaire des pièces.

### Honoré II.

1° Pièce antérieure à 1643, alors que le Prince était allié à l'Espagne et portait le titre de Marquis de Campanie et Comte de Canuse.

2° Pièce de billon, avec la croix ancrée au revers, et la légende (*Crux hostium victrix*), cette monnaie n'est pas décrite dans l'ouvrage de M. Rossi.

3° Une monnaie de cuivre de 1648.

### Louis I<sup>er</sup>.

Une monnaie de cuivre avec revers à la croix 1701.

### Antoine I<sup>er</sup>.

1°. Pièce de cuivre au type de S<sup>te</sup>-Dévote, 1720.

2°. Pièce de billon, 1720. Légende du revers *Auxilium a Domino*.

3°. Monnaie de billon, à la croix ancrée.

### Honoré III.

3°. Monnaie de billon au type ordinaire de ce Prince.

En terminant nous voulons remercier M. Wagatha de son offre généreuse, et aussi des promesses qu'il a bien voulu faire pour contribuer à l'accroissement de notre musée.

Nous nous plaignons de la chaleur; or, voici ce qu'on lit dans le *Monde Thermal*:

On nous écrit de Philadelphie que la chaleur y est intense, que les rues sont semées de cadavres de chevaux de tramways frappés d'insolation, malgré le triple petit parasol qu'on a l'humanité de fixer au sommet de leur tétière. Il y a dix jours, on compta, un matin, 41 centigrades à l'ombre! — Ce jour-là il y avait plus de trente chevaux morts dans deux grandes voies. Et nous nous plaignons à Paris!

A ce propos, voici ce que nous lisons encore dans la *Gazette du Midi*, de Marseille:

Hier, à l'ombre, en ville, le thermomètre est monté à 35 degrés. Il paraît, du reste, qu'il en est de même partout et jusqu'en Amérique. On apprend qu'à New-York il en est résulté une effrayante augmentation dans la mortalité des enfants, toujours forte à cette époque de l'année. Dans le mois de juillet, pendant une période de vingt-cinq jours, plus de deux mille enfants au-dessous de cinq ans ont succombé à la cholérine causée par la température et le manque absolu d'air. A Philadelphie, la chaleur a été si forte que les visites à l'Exposition du centenaire ont complètement cessé. Un des délégués parisiens est mort d'insolation.

Ne nous plaignons donc pas trop, notre sort n'est pas le pire de tous. Le ciel se couvre, depuis quelques jours, sans que le bienfait de la pluie nous soit encore accordé. Toutefois, il ne saurait tarder, selon toute probabilité, car on apprend que des orages commentent à éclater non loin de nous; à Nîmes, dimanche, il a plu abondamment; il a plu beaucoup aussi dans le rayon de Lyon.

L'almanach de Mathieu (de la Drôme), pour les mois d'août et septembre, donne les pronostics suivants :

Pluies « torrentielles » à la nouvelle lune, qui a commencé le 19 et finira le 26. Bourrasques sur toutes nos côtes pendant le cours de cette grave période. Rafales dans les pays de montagnes.

Pluies « également torrentielles » au premier quartier de la lune, qui commencera le 26 et finira le 7 septembre.

Etat sanitaire peu satisfaisant, par suite des variations de température, de la brusque transition de la chaleur à l'humidité.

VICE-CONSULAT DE FRANCE A MONACO.

AVIS AUX RÉSERVISTES.

Monsieur le Vice-Consul de France a l'honneur d'informer les réservistes des classes 1868-1869 résidant dans la Principauté de Monaco, qu'ils doivent se rendre à l'ordre d'appel qui leur est adressé pour assister aux prochaines manœuvres.

L'article 8 de la loi du 18 novembre 1875 ne fait exception que pour les réservistes qui, ayant rempli les formalités voulues relativement aux changements de domicile, ont, en outre, obtenu du Ministre de la Guerre, les dispenses nécessaires.

Article 8. Loi du 18 novembre 1875.

En temps de paix, des dispenses de se rendre aux manœuvres, exercices ou revues peuvent être accordées par le Ministre de la Guerre aux hommes fixés ou voyageant à l'étranger, lorsqu'ils ont fait les déclarations prescrites par les articles 2 et 3 de la présente loi. (*Changements de domicile et de résidence*).

Les demandes de dispense sont faites avant le départ ou transmises par les agents consulaires au commandant de la circonscription militaire à laquelle appartiennent les intéressés.

Les dispenses sont accordées pour une durée déterminée, elles peuvent être renouvelées.

M. G... nous adresse la lettre suivante sur divers procédés de vidange, au moyen d'appareils plus ou moins ingénieux inventés par la science ou l'industrie moderne. Nous n'avons pas à en préconiser les avantages ou les inconvénients, et nous laissons au savant auteur de la lettre toute la responsabilité de ses appréciations.

Monaco, le 10 août 1876.

Monsieur le rédacteur,

Dans les précédents numéros du *Journal de Monaco*, vous avez abordé une question qui intéresse au plus haut degré l'hygiène du pays et la salubrité publique. L'étude des systèmes de vidanges n'a rien de très poétique, mais il faut se souvenir, comme on l'a répété tant de fois, que l'hygiène est comme le feu : elle purifie tout, et avoir la conviction qu'il n'y a, dans l'installation des habitations, aucun intérêt de santé qui prime celui-là en importance. Il ne faut donc reculer devant aucun des détails qui s'y rapportent.

Ce problème, dont la solution économique a tant de fois tourmenté l'esprit de l'hygiéniste, n'a été sérieusement et fructueusement étudié qu'à une époque très rapprochée de nous; on peut en juger par l'historique que vous en avez fait avec une érudition qui témoigne d'une étude approfondie. On en trouve mille preuves

dans les auteurs anciens : Hérodote considérait naïvement les Egyptiens comme un peuple à part, parce qu'ils avaient des latrines dans leurs maisons et cet étonnement de l'historien grec sur le caractère insolite de cette habitude ne donne qu'une médiocre idée de la façon dont les Grecs du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. comprenaient le confort domestique et la propreté des rues.

Vous avez, fort à propos, cité un passage de l'*Étourdi*, de Molière. Quel singulier rapprochement ! Démosthène plaide en faveur du bonhomme Ariston, que les fils de Conon, assez médiocres sujets, paraissent, avaient injurié, par un de ces sévices nocturnes contre lesquels les passants ne sont pas encore complètement prémunis dans certaines rues de nos villes méridionales. Eschyle, ne représentait-il pas les Grecs ivres, se cassant des *scaphium* sur la tête !

Les Romains avaient le *lasanum* ou *sella familiarica* qui se transportait, au besoin, d'un point à un autre de la maison. Le lasanum servait aussi aux exonérations gastronomiques, familières aux Romains de la décadence, et, pour ce motif, ils le plaçaient dans le voisinage de la salle à manger, comme on l'a encore de nos jours au voisinage des cuisines. Ajoutons qu'ils avaient leurs *amphoræ vespasianæ* qu'on trouvait un peu partout sur la voie publique, dans les rues et sur les places de Rome.

Ce qui se passait en France au XVII<sup>e</sup> siècle, vous l'avez dit; de nos jours, il y a de grands progrès dans les habitations somptueuses, mais que sont encore sous ce rapport les maisons populeuses des quartiers pauvres de nos grandes villes. Quel contraste entre les latrines ouvertes des logements insalubres et les water-closets bien tenus dont la propreté exquise exprime très-bien le confort et le progrès. Le goût de la propreté a pourtant besoin de se répandre encore pour qu'on sente partout, et dans toutes les maisons, la nécessité de remplacer les installations anciennes par les mécanismes très simples et très ingénieux qu'on a imaginés dans ces dernières années. Cet intérêt doit être compris partout, et les maisons pauvres ne doivent plus croupir, sous ce rapport, dans une sordidité qui est une humiliation et un péril.

La loi a armé le pouvoir administratif suffisamment pour que ses prescriptions soient rigoureusement exécutées. Les conseils d'hygiène, les municipalités peuvent intervenir activement; rien ne doit être sacrifié aux exigences de l'hygiène et la santé publique demande que l'on fasse une application très sévère des règlements de salubrité.

Examinons maintenant les différents systèmes adoptés et quelles sont les modifications que pourrait recevoir le fonctionnement des vidanges à Monaco.

Le système des fosses fixes est condamné en principe. Emprisonner dans le sol même de l'habitation un dépôt de matières putrides; exposer les murs et les terrains avoisinants à des infiltrations presque inévitables, qui peuvent même altérer profondément les eaux des puits servant à des usages économiques; ouvrir au développement et au dégagement de gaz fétides et dangereux des occasions délétères; exposer les habitants de la maison à des émanations insalubres; obliger les ouvriers à des travaux de vidange qui peuvent compromettre leur vie: tels sont les inconvénients accumulés qu'offrent les fosses fixes.

Le système des fosses mobiles, ou tinettes tend à prévaloir, surtout depuis que se généralise l'usage de tinettes à système diviseur, filtrant en quelque sorte leur contenu, écoulant la partie liquide à l'égout sur lequel elles s'embranchent, et plaçant le reste dans des conditions de moindre putridité et d'inodorité relative. L'utilisation de l'engrais humain donne à cette question d'hygiène privée, une importance particulière. Les systèmes séparateurs de Huguin, de Paris, exploités à Paris par la maison Richer, celui de Legué et Danguy, donnent à la salubrité publique des garanties très-satisfaisantes.

Le rejet direct et intégral aux égouts n'a pas les mêmes avantages. Les cabinets construits dans ces conditions sont rarement inodores, et il suffit d'un vent fort, soufflant sur la bouche du collecteur principal, pour que les odeurs malsaines et désagréables se répandent dans toute la maison. On a même vu, dans quelques circonstances heureusement rares, et par suite d'une augmentation de la pression intérieure, des matières liquides projetées jusque dans les mai-

sons. A Monaco, le baquet, dont vous avez longuement parlé dans les précédents numéros, existe seul avec tous ses inconvénients et sans qu'il soit possible, de quelque temps, d'adopter un système quelconque qui, quel qu'il soit, le remplacerait toujours avec avantage.

La ville est construite dans le roc, les maisons sont privées de caves ou de sous-sols; enfin les différentes parties d'une même habitation reconnaissent des propriétaires multiples.

Les fosses fixes que la mine seule pourrait creuser y sont impossibles à créer; quant aux systèmes de tinettes, de nombreux inconvénients en empêchent l'emploi dans ces maisons où les rez-de-chaussée sont convertis en magasins ou occupés par des familles et où des servitudes, le plus souvent repoussantes, seraient imposées à un des propriétaires partiels par les propriétaires des étages supérieurs.

Le rejet direct dans les égouts serait donc seul pratique si la quantité d'eau ménagère dont peut disposer la ville était suffisante pour entraîner à la mer la masse de détritus que comporte une pareille agglomération. La question des eaux est encore à étudier et si intimement liée à celle qui nous occupe qu'il sera impossible de trancher la dernière avant que l'autre ait reçu une solution efficace.

Les fosses fixes sont généralement adoptées à la Condamine et aux Moulins. Nous ne reviendrons pas sur les motifs qui nous les font condamner. Il nous suffira de dire que quelques-unes, à la Condamine, déversent leur trop plein dans le système d'égout et que notre port en est fâcheusement influencé à cause du voisinage du collecteur principal et de l'établissement des bains de mer dont les eaux peuvent être souillées, par certains vents, au préjudice des baigneurs et de l'administration. Cet inconvénient n'est pas le seul; par les forts vents d'Est, nos rues et nos maisons n'ont qu'une inodorité imparfaite, par les bouches d'égouts destinés à recevoir les eaux pluviales et par la communication de nos water-closets avec ces conduits souterrains.

N'oublions pas, non plus, qu'à la Condamine, les puits nous fournissent l'eau potable et que celle-ci peut être profondément souillée par les infiltrations provenant des fosses qui dans la plupart des habitations ne sont éloignées des puits que de quelques mètres.

En résumé: à Monaco, rejet à la mer par les égouts, dès qu'on pourra disposer d'un volume d'eau suffisant; et dans les autres quartiers de la Principauté, usage du diviseur, tinette-filtre du système Richer; organisation d'une entreprise des vidanges pour l'enlèvement des récipients et le nettoyage des fosses dont on devrait tolérer le maintien par des pompes aspirantes qui nous épargneraient les incommodités nocturnes dont nous affligent les moyens actuels: telles sont, Monsieur le Rédacteur, les améliorations que nécessitent impérieusement la salubrité publique et l'avenir du pays.

Attendre est inutile et même dangereux. Nous assistons; en ce moment, à une lutte où surgissent mille difficultés matérielles et administratives, au voisinage de la Principauté, dans une station hivernale de notre littoral. Qu'elle soit pour nous une leçon salutaire et puisqu'il est temps et opportun de bien faire, n'hésitons pas et ne renvoyons pas à une époque plus éloignée où ce qui est possible aujourd'hui ne serait réalisable qu'en lésant de nombreux intérêts privés que l'administration du pays doit être jalouse de protéger.

Tout à vous,  
G.....

CHRONIQUE DU LITTORAL.

**Marseille.** — Lundi est entré dans notre port, venant de Terre-Neuve, le premier navire porteur de morues de la pêche de cette année. C'est le *Belém*, capitaine Belin. Il a été suivi de près par la *Sarcelle*, capitaine Bédiguet, arrivé hier, avec un semblable chargement.

**Cannes.** — Dimanche 10 septembre prochain, à l'occasion de la fête du quartier de la Croisette, doit avoir lieu à la chapelle de Notre-Dame-des-Pins une grande cérémonie religieuse.

De grands préparatifs sont faits pour cette fête dont la date coïncide avec le jour de la présentation de la Sainte Vierge.

**Nice.** — Hier lundi, à l'occasion de l'ouverture de la session du Conseil général, un grand dîner a été donné par M. Darcy, préfet des Alpes-Maritimes. Pendant le repas, les musiques du 11<sup>e</sup> de ligne et de la ville se sont fait entendre sur la place de la Préfecture où l'on avait disposé des estrades pour les recevoir. Cette place, décorée de mâts vénitiens, était en outre, brillamment illuminée.

— Nous apprenons avec plaisir que M. Benoit, commissaire spécial à la gare de Nice, vient d'être nommé chevalier de la Légion-d'Honneur par décret du président de la République.

— Avant-hier dimanche a eu lieu l'ouverture de la chasse dans notre département.

Les chasseurs diligents qui, fidèles aux refrains de la chanson populaire, sont partis dès l'aurore, pour fêter St-Hubert, sont-ils revenus aussi contents qu'ils étaient partis? C'est douteux, car il n'y a pas d'illusion à se faire sur la campagne cynégétique. Tout, en effet, s'accorde à annoncer que l'année sera exceptionnellement mauvaise. Les perdreaux sont petits et surtout rares, les couvées n'ayant pas réussi par suite de la température froide et humide et des orages qui ont marqué le mois de juin. Il en est de même des petits oiseaux dont l'espèce tend toujours à diminuer. Par compensation, on prétend que le lièvre est assez abondant et que les caillies ont passablement réussi.

Nous n'avons pas reçu aujourd'hui notre correspondance parisienne. M. Bachianmont nous annonce que le chagrin que lui a causé la mort subite de son confrère et ami Fervacques, l'a mis dans l'impossibilité de faire son courrier hebdomadaire.

Fervacques, le chroniqueur parisien si apprécié, a été emporté, vendredi dernier, par la rupture d'un anévrisme, à l'âge de 37 ans. Il était bien connu de la colonie hivernale de Monaco qu'il visitait quelquefois. Toute la presse de Paris lui consacre des articles élogieux; nous extrayons le passage suivant de celui que *Paris-Journal* a publié :

L'alouette ne chantera plus dans la chronique, cette alouette parisienne qui était l'oiseau de Fervacques, dont il avait fait son bien, sa chose propre, son oiseau privé, avec toutes sortes de battements d'ailes et de roucoulements. Il était lui. Il était quelqu'un. Il avait son verre à l'étagère de la chronique parisienne, et seul il y savait boire. Il avait inventé un emploi: les Fervacques; ce n'est pas un mince privilège et ce n'est pas à la portée de tout le monde.

En peu d'années, Fervacques s'était fait de haute lutte une place dans le journal et dans le roman. Il a signé soit seul, soit avec Bachianmont, cinq ou six volumes où la passion éternelle porte la dernière mode d'aujourd'hui, quelquefois même celle de demain.

C'était un artiste, un gentleman, un écrivain, un élève de Balzac pour la peinture des caractères et des intérieurs, de Gautier pour le paysage, en même temps que de M<sup>me</sup> Emile de Girardin pour les courriers de Paris et leur train de papotages et de papillotages.

Entré dans la vie par la porte dorée, Fervacques (de son vrai nom: Léon Duchemin) s'était trouvé tout à coup, à l'âge où l'on a des dents pour croquer le fruit défendu plutôt que des bras pour moudre le grain quotidien, aux prises avec des nécessités d'autant plus dures quand elles sont inattendues. Il se raidit, admirablement. Le jour où il le fallut, il eut du talent pour vivre, du talent tout de suite, et de la volonté, et une ardeur infatigable au travail qui nourrit et qui purifie.

Je me suis souvent demandé où il avait appris tout ce qu'il savait, ayant ainsi passé des bras de la fortune qui caressa son enfance aux genoux pointus de la nécessité qui fut la marâtre de sa jeunesse. Cela étonna bien d'autres que nous. Il fut envié, et, par suite, calomnié. C'était un être excellent, sensible, plus frivole à la surface que dans le fond, dévoué à ses amis et qui n'aurait jamais traité en ennemis ceux même qui se conduisirent envers lui sur le pied de guerre.

Dans les lettres, où il avait déjà fait sa place, il l'aurait, s'il eut vécu, singulièrement élargie. Barbey d'Aurévilly, qui s'y connaît et qui ne connaît ni amis ni ennemis, dans sa critique, qui n'obéit qu'à la vérité; Barbey d'Aurévilly a proclamé Fervacques une des promesses les plus riches de la jeune littérature. Il avait raison. Otez-lui le besoin, de trop produire, laissez-lui le temps de mûrir ses qualités, il devenait peut-être un maître.

Au lieu de cela, il naît, il s'éteint. La mort souffle sur ce jeune flambeau à peine allumé. Il a rendu le dernier soupir comme on met le point final au bas d'un article avant de l'envoyer à l'imprimerie. Cher collaborateur, aimable esprit, cœur superficiel seulement par chic, par dandysme, et parce que son pseu-

donyme de Fervacques l'y obligeait, Léon Duchemin vivra dans le souvenir amical de tous ceux qui l'ont connu et, qui sait? je crois que le nom de Fervacques restera pour les curieux parmi les peintres galants, sincères et fantaisistes du monde et du demi-monde au dix-neuvième siècle!

Puisse Dieu, qui nous l'enlève si jeune, faire miséricorde à son âme gracieuse.

H. DE PÈNE.

VARIÉTÉS.

Les Tapisseries Italiennes.

Les commencements de l'art de la tapisserie en Italie sont assez obscurs. A quelle époque remontent-ils? dans quelle ville les premiers essais ont-ils eu lieu? quelle a été l'importance des travaux exécutés? La lumière n'est pas encore faite sur toutes ces questions. Mais depuis peu le goût pour ces œuvres d'art s'est réveillé, l'élan a été donné, et en Italie comme en France les recherches dans les archives se multiplient, on fouille les bibliothèques et les musées; deux ouvrages spéciaux ont paru depuis deux ans; l'un intitulé: *Recherches historiques sur la fabrication des tapisseries*, par un maître tapissier, le chevalier Pierre Gentili Romain, traite la question d'une manière générale; le second est une monographie de la fabrique de Florence très-savamment faite par un artiste Cosimo Conti; ces deux études, les notes de M. Munz publiées dans la *Chronique des Beaux-Arts*. l'ouvrage de Giorgio Vasari sur les peintres, sculpteurs et architectes de l'Italie, compulsés avec soin, nous ont permis de résumer l'état de la question, au point de vue de l'histoire de la tapisserie en Italie.

De tout temps l'Italie a eu le sentiment du beau et l'amour des œuvres d'art; aussi les tapis *Sarrasins*, les étoffes brodées que les Vénitiens apportaient d'Orient étaient-ils fort estimés et recherchés. Plus tard lorsque l'art de la tapisserie de tenture avec personnages et paysages a été créée en France et dans les Flandres, les envois de ces nouveaux produits en Italie devinrent vite fort nombreux. On en ornait les murs des églises, les salles des palais, et dans les cérémonies solennelles les tapisseries étaient exposées sur les façades des édifices publics. Néanmoins, les Italiens devaient leur préférer les fresques et les mosaïques, plus appropriées aux nécessités du climat de l'Italie et de l'architecture nationale, aussi ce furent des étrangers qui importèrent la fabrication de la tapisserie; les artistes Italiens s'occupèrent exclusivement des cartons et parmi eux on cite les premiers maîtres, Raphaël, Giovanni-Francesco dit le Fattore, Giovanni d'Udine, J. Romain, Perino del Vaga, Léonard de Vinci, etc. Il arrivait souvent que les cartons étaient exécutés en tapisserie dans les Flandres; on confia à Léonard de Vinci, dit Vasari, un carton d'après lequel on devait exécuter, en Flandre, une portière tissée d'or et de soie, destinée au roi de Portugal. Ce carton représentait Adam et Eve dans le paradis terrestre, au moment de leur déchéance. Léonard dessina en grisaille et à la brosse, plusieurs animaux dans une prairie émaillée de mille fleurs qu'il rendit avec une précision et une vérité inouïe, mais le projet de portière fut abandonné.

Un nom rappelant l'origine des tapisseries leur fut donné, en l'honneur d'Arras le plus célèbre centre de fabrication, elles s'appelaient *mazzi* et les tapissiers furent dits *arrazieri*.

Dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, les maîtres tapissiers flamands viennent chercher fortune en Italie. Il résulte de documents récemment publiés par M. Gaetano Milanesi, qu'en 1438 Rinaldo di Gualtieri della Magna Bassa, maître de tentures d'Arras, était agréé par la commune de Sienne pour enseigner son art; par délibération en date du 19 novembre 1438, le

conseil communal lui alloua vingt florins d'or pour deux années. En 1440, Renaud obtint, sur sa demande, une indemnité annuelle pendant six ans à la condition qu'il apprendrait son art à deux citoyens de Sienne, et, en outre, formerait des apprentis.

A la même époque, *Giachetto di Benedetto*, également d'Arras entra comme maître tapissier au service de la même commune. Son engagement devait durer dix ans, avec un traitement annuel de 45 florins. De nombreuses tapisseries sortirent des ateliers de *Giachetto* qui recevait, au dire de Vasari, pour le paiement, la somme de 3,509 livres. Ses ouvrages portaient une marque, peut-être la louve, qui figure dans les armes de Sienne, mais c'est une simple conjecture, puisqu'il ne reste aucun ouvrage de cette époque.

En 1456, on retrouve *Giachetto* à Sienne, il vient de terminer son engagement et n'a pas fait fortune malgré les travaux qu'il avait exécutés à Rome pour le Pape Nicolas V. Il est poursuivi par ses créanciers et demande, pour rentrer à Sienne, un sauf-conduit qui lui est accordé.

A Florence, en 1457 on trouve un tapissier nommé *Lavinus Gibi de Burgis*, qui exécute pour la République, 1300 condées (cubiti) carrées de tapisseries, et à son départ il reçut, avec le prix de son œuvre, un certificat de bons services. Ce document, écrit dans un latin barbare et emphatique, après avoir vanté le travail du maître et fait l'éloge de son art, le recommande aux villes amies ou alliées de la République Florentine, en les priant de l'exempter des droits de péage et de gabelle.

Plus tard, en 1480, dans la même ville, *Johannes de Alemanin*, exécute des tapisseries pour l'église de S. Maria di Fiore.

A Perouse, en 1464, une famille Lilloise de tapissiers vint s'établir. Le père se nommait Jacques Bugères, il avait avec lui sa femme, son fils et sa bru, travaillant tous sous sa direction.

Ailleurs encore, il y eut des ateliers. A Corrège, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, travaillaient plusieurs ouvriers renommés. *Io de Corigias* ou de *Cuchiaris*, *Rinaldo* et *Pietro Duro*; et, à la même époque, Modène possédait deux artistes flamands qui n'étaient pas sans mérite: *Antonio Brabante de Bruges*, et *Giovanni de Gensutis*.

Au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, en 1550 Gênes, eut aussi sa fabrique dirigée par deux maîtres tapissiers Vincent della Valle et Albert de Bruxelles. Deux ans après, Denis de Martinio de Bruxelles, soutenu par la subvention de la république fonda un atelier qui paraît avoir été prospère.

Enfin les tapisseries de Turin, de Venise, d'Urbino, de Mantoue, de Naples, jouissaient d'une juste réputation. C'était dans cette dernière ville, que se conservaient les sept merveilleuses pièces de la bataille de Pavie, que Charles-Quint avait fait tisser dans les Flandres, en laine, en or et en soie. Les cartons avaient été dessinés par le Titien, et les bordures, par Jules Romain et le Tintoret. Ces tapisseries données par l'empereur au marquis de Pescara, qui commandait son armée à Pavie, furent conservées jusqu'en 1859 dans la famille de ce dernier, et détruites pendant la révolution. En 1853 elles avaient été réparées par un habile artiste romain, M. Gentili.

Mais les tapissiers que nous avons cités n'étaient, en quelque sorte, que de passage dans les villes où ils étaient appelés.

La cité de Ferrare paraît être la première qui a possédé un établissement et une école de tapisserie.

(A suivre)

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 14 au 20 Août 1876.

GOLFE JUAN. b. l'Assomption, français, c. Audibert, sable.  
MENTON. brick-g. le Zéphir, id. c. Fornari, fûts v.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE.

Aout.	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de tempér. (haut de l'Observ. 65 m au-dessus du niveau de la mer).			TEMPÉRATURE DE L'AIR				TEMPÉRATURE moyenne de la mer	HUMIDITÉ RELATIVE moyenne en centièmes.	VENTS	ETAT DE L'ATMOSPHÈRE
	10 h. du matin	4 h. du soir	10 h. du soir	6 h. avant midi	12 h.	4 h. après midi	10 h.				
14	755.5	754.5	755.1	23.5	27.6	27.5	25.5	25.5	0.75	Presque calme	Beau.
15	756.5	756.0	756.1	24.5	27.1	27.3	24.6	25.5	0.72	Id.	Brouillard à N. nuages
16	755.9	755.1	755.3	24.5	26.2	26.9	24.4	25.5	0.73	Id.	Couvert après-midi.
17	754.8	754.6	755.2	23.5	25.8	24.9	23.7	26.5	0.76	E. très faible	Couvert. pluie lég. à 6 h. du s.
18	755.6	756.0	756.8	22.5	26.5	26.8	25.5	26.5	0.73	Id.	Nuages
19	755.7	754.9	755.8	22.5	26.6	27.2	25.5	25.8	0.74	O. très faible	Couvert après-midi
20	756.4	756.4	756.9	23.5	26.5	27.1	26.5	26.5	0.74	E. très faible	Nuageux. id.

Observations: Maxima du 7 au 13 août: 29.2. — Minima: 22.5. — Quantité de pluie tombée: 13<sup>mm</sup>

HORAIRE DE LA MARCHE DES TRAINS A PARTIR DU 22 MAI 1976. — SERVICE D'ÉTÉ.

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

distance kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	471	473	477	481	479	501	487
	1 <sup>re</sup> cl.	2 <sup>me</sup> cl.	3 <sup>me</sup> cl.		mixt.	mixt.	mixt.	dir.	mixt.	mixt.	mixt.
240	29 55	22 15	16 25	Marseille			mat.	7 50	6 41	soir	soir
173	21 30	16 »	11 70	Toulon	mat.	mat.	6 40	9 50	10 02		3 04
47	5 75	4 30	3 45	Cannes	7 05	9 06	11 29	1 38	3 04		7 20
16	1 95	1 45	1 10	Nice } arrivée	8 04	10 03	12 26	2 30	4 02		8 17
				Nice } départ	8 16		12 43	2 45	4 36	6 »	8 42
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-sur-Mer	8 30		1 »	2 57	4 47	6 11	8 53
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu	8 37		1 07		4 54	6 18	9 »
7	» 85	» 65	» 45	Eze	8 45		1 19		5 03	6 26	9 09
2	» 70	» 55	» 35	Monaco	9 05		1 40	3 22	5 20	6 43	9 23
10	1 20	» 90	» 65	Monte Carlo	9 10		1 46	3 28	5 26	6 49	9 29
19	2 45	1 85	1 30	Menton	9 35		2 15	3 49	5 50	7 07	9 47
173	19 15	13 55	9 65	Vintimille heure de Rome	11 45		4 07	5 58	7 40	soir	soir
				Gènes	6 05		10 20	10 50	8 16		

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

distance kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	478	500	482	486	488	492	494	498
	1 <sup>re</sup> cl.	2 <sup>me</sup> cl.	3 <sup>me</sup> cl.		omn.	mixt.	mixt.	mixt.	dir.	mixt.	mixt.	mixt.
173	19 15	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép.		mat.			7 05		1 05	4 15
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille, h. de Paris		7 »		mat.	12 15	soir	7 05	10 20
10	1 20	» 90	» 65	Menton		7 25		11 04	12 40	4 20	7 30	10 44
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo		7 48		11 24	12 58	4 41	7 50	11 06
7	» 85	» 65	» 45	Monaco		8 »		11 31	11 04	4 48	7 58	11 14
9	1 10	» 80	» 60	Eze		8 13		11 44	1 18	5 04	8 11	
11	1 35	» 95	» 75	Beaulieu		8 21		11 52		5 12	8 19	
16	1 95	1 45	1 10	Villefranche-sur-Mer		8 29		12 06	1 31	5 20	8 27	11 38
47	5 75	4 30	3 45	Nice } arrivée	mat.	8 42	mat.	12 19	1 44	5 33	8 40	11 51
173	21 30	16 »	11 70	Nice } départ	6 08		10 04	12 35	2 08	5 55	9 06	
240	29 55	22 15	16 25	Cannes	7 19		11 16	1 48	3 11	6 53	10 02	
				Toulon	12 04		3 44	7 40	7 29			
				Marseille	2 22		5 57	9 45	9 05			

GOLFE JUAN. b. *Joseph et Marie*, id. c. Gasparini, sable.  
 ID. b. *Antoinette Victoire*, id. c. Moute, id.  
 ID. b. *St-Ange*, id. c. Fornero, id.  
 NICE. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, id.  
 GOLFE JUAN. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Grisole, id.  
 ID. b. *l'Alexandre*, id. c. Jovenceau, id.  
 ID. b. *Résurrection*, id. c. Ciaïs, id.  
 ID. b. *Joseph et Marie*, id. c. Gasparini, id.  
 Départs du 14 au 20 Août 1876.  
 GOLFE JUAN. b. *l'Assomption*, français, c. Audibert, sur l.  
 CETTE. brick-g. le *Zépher*, id. c. Fornari, f. v.  
 GOLFE JUAN. b. *Joseph et Marie*, id. c. Gasparini, sur lest.  
 ID. b. *Antoinette Victoire*, id. c. Moute, id.  
 ID. b. *St-Ange*, id. c. Fornero, id.  
 ID. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, id.  
 ID. b. *l'Alexandre*, id. c. Grisole, id.  
 VILLEFRANCHE. b. *Résurrection*, id. c. Ciaïs, id.  
 CALVI. goëlette. *l'Hirondelle*, national, appartenant à S. A. S. le Prince Albert, sur lest.  
 NICE. cutter, *Conception*, itrlfon, c. Saccone, m. d.

REVUE DE LITTÉRATURE MÉDICALE

PUBLIÉE

PAR LE DOCTEUR J. BREMOND

ABONNEMENTS : 15 FR. PAR AN

Il paraît un numéro de 20 pages le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois.

Bureaux : 71, rue des Saints-Pères, Paris.

GRAND DÉPOT  
 de  
 VINS FINS DE CHAMPAGNE

de la maison Charles RIVART, de Reims.

Vente en gros et en détail, à prix de facture, chez M. VIGUIER, grande maison Nave, à la Condamine.

A VENDRE OU A LOUER

près du Casino

JOLIE VILLA

Très richement meublée

Vue magnifique dominant le plateau de Monte Carlo, S'adresser à la villa, avenue St-Michel.

HORLOGERIE BIJOUTERIE

JOSEPH BASSO

rue du Milieu, 10,

Montres de Genève, pendules de Paris. — Réparation en tous genres.

Achat des matières d'or et d'argent

Hôtel-Restaurant *Strasbourg*

TENU PAR LOUIS BOULAS

Ex-Cuisinier de l'Hôtel de Paris

Cabinets de société. — Chambres meublées.

SALLE DE BILLARD.

Monte Carlo, près le Casino (Monaco)



LE LAIT SEUL CONVIENT COMME ALIMENT DES NOUVEAUX-NÉS

LE LAIT CONCENTRÉ ANGO-SUISSE  
 Marque : LAITIÈRE.

Est du lait véritable des Alpes Suisses. Il est précieux pour les malades, les familles, les voyageurs, les émigrants et la marine. Se vend chez CROESI, épicerie à la Condamine.

Au 1<sup>er</sup> octobre prochain,

A Louer : cinq Chambres avec Terrasse

(Trois au Midi et deux au Nord).

Maison de Millo, rue des Briques.

S'adresser à M. Charles Médecin, dit Carlin.

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éblouissante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin : théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.